ville de Dieppe

QUIQUENGROGNE

Juin 1998 - Numéro 13

Publication du Fonds ancien & local de la médiathèque Jean-Renoir

L'Empire du Soleil Levant au XVIIe siècle

Chateaubriand à Dieppe

"Ici vous m'avez vu sous-lieutenant au régiment de Navarre, exercer des recrues sur les galets"… **p8**

• Parfum d'archives

31 procès à Dieppe au XVIIIe siècle

Prostitution, tapage nocturne,

troubles de l'ordre public, démence, avortement… **p12**

Directeur de la publication : le député-maire Christian Cuvilliez. **Comité de rédaction :** Salima Desavoye-Aubry, Arnaud Coignet, Elisabeth Guého, Patrick Michel, Olivier Poullet, Ginette Poullet, François Lefebvre, Mireille Auvray. ISSN 1278-6530.

Patrick Michel

Voyage en terre nipponne

1998, la France rayonne au Japon, les Ambassadeurs y sont accueillis à bras ouverts, cependant ce ne fut pas toujours le cas…

Le livre présenté ici sur le Japon du XVIIe siècle est un exemplaire précieux pour notre Fonds ancien ; les Pays-Bas qui l'ont vu naître n'en conservent qu'un seul exemplaire en français aux Fonds spéciaux de la Bibliothèque de La Haye (1) et il en est de même pour les bibliothèques universitaires d'Amsterdam et de Leyde. Il n'est pas question ici de résumer cet ouvrage mais plutôt de retracer le contexte historique du Japon au XVIIe siècle et ainsi évoquer quelques passages du livre traitant de la religion à l'époque où, en France, nous étions dans la période entre l'application de la « tolérance » de l'édit de Nantes (1598) et sa future révocation par Louis XIV (1685).

Habits superbes des femmes de qualité du Japon

Ambassades mémorables de la Compagnie des Indes Orientales des Provinces Unies vers les Empereurs du Japon a été imprimé en français en 1680 par Jacob De Meurs, marchand libraire à Amsterdam. C'est un livre rare qui raconte les déplacements des ambassadeurs hollandais de la Compagnie des Indes Orientales de Nauguesaque (Nagasaki) à la Cour d'Edo (Tokyo). La première édition de cet ouvrage en flamand remonte à 1649. Pourquoi avoir attendu 31 ans avant de le diffuser dans notre langue ? Jacob De Meurs précise dans sa préface qu'il a attendu de voir l'accueil que son pays lui réserverait et, devant le succès, il en assuré la traduction française. Ce livre à l'époque est précieux car il faut d'emblée se replacer dans le contexte historique de l'Empire du Soleil Levant face à l'Occident en ce XVIIe siècle. En effet le Japon se ferme aux pays de l'Occident de 1640 à 1868, n'ouvrant son commerce qu'à la Hollande protestante, plus exactement aux Provinces Unies, et à la Chine. Ces échanges commerciaux se limitent seulement à Nauguesaque (Nagasaki). Les Espagnols avaient été expulsés en 1624 et les Portugais furent bannis en 1638. Après quelques années de tolérance envers le Christianisme les responsables politiques japonais, persuadés du risque d'instabilité politique et d'insécurité pour leur pays, font le choix très tôt de la persécution des chrétiens ; ils voyaient en l'implantation des missionnaires chrétiens la voie ouverte à la colonisation européenne. C'est ainsi qu'au temps de l'empereur Quane, les directeurs de la

Temple de "l'Idole Canon"

Compagnie hollandaise reçoivent entre autre ces ordres : '*Vous ne permetrez à aucun Japonnais ni à aucun vaisseau de la mesme Nation de faire voile pour d'autres Païs. Vous metrez à mort tous ceux que vous aurez surpris dans ce dessein, en arrestant le vaisseau, les Marchandises & les matelots jusqu' à nouvel ordre. Punissez corporellement tout Japonnais qui viendra des Païs estrangers pour s'en retourner dans le sien. Tenez la main pour empescher les progrès de la Religion Chrestienne par les Prestres. Tout homme, qui se saisira d'un Prestre aura cent pièces d'argent…* » Cet isolationisme du Japon a certainement fait le succès de cet ouvrage ; rappelons tout de même que les premiers européens - des Portugais - n'atteignent le Japon qu'en 1543 et qu'à peu près à la même époque en France l'abbé Desceliers, l'un des pères de l'hydrographie française bien connu des Dieppois, représente sur son planisphère, en 1546 exactement, Zipangri (le Japon) comme une île non découverte (2). On retrouve

Histoire, Passion (s)

L'indéniable intérêt pour *Quiquengrogne* participe d'un engouement, d'une passion de nos contemporains, les Français en particulier, pour l'Histoire. En témoignent cet autre intérêt pour la généalogie ou les succès remportés par les biographies, les romans ou les spectacles à caractère historique ou par ces journées du patrimoine où, en septembre 1997, palais nationaux, châteaux et bâtiments industriels ont accueilli 10 millions de visiteurs. Les célébrations nationales constituent l'autre grande manifestation de ce véritable fait de société.

Après le millénaire des Capétiens en 1987, le bicentenaire de la Révolution en 1989, le 1500e anniversaire du baptême de Clovis en 1996, la France de 1998 commémore ainsi le quatrième centenaire de l'édit de Nantes, le bicentenaire de la campagne de Bonaparte en Egypte, le cent cinquantième anniversaire de la Révolution de 1848 et de l'abolition de l'esclavage, le trentième anniversaire des événements de mai 1968 avant de fêter à l'automne, le quarantième anniversaire de sa Vè République.

Pour les uns, cette passion stimulerait la recherche historique, inciterait au partage du savoir et à des rencontres fertilisantes entre les chercheurs, les témoins et la société. Pour les autres, l'attrait des médias et l'aspect commercial des manifestations historiques nuiraient à la distanciation qu'implique la recherche et ne feraient de l'histoire qu'une mode superficielle. Aux commémorations de la IIIè République, destinées à souder la société autour d'un dessein et de valeurs communes s'opposeraient les célébrations d'aujourd'hui, nostalgiques, se nourrissant de simplications voire d'anachronismes ou de caricatures.

Selon Jean-Noël Jeanneney, professeur à l'institut d'études politiques de Paris, le besoin d'histoire constitue une véritable demande sociale qui trouve son origine dans une perte de racine due à un exode rural plus tardif dans notre pays que chez nos voisins. A un moment de notre histoire marqué par le sentiment d'une plus grande précarité de la condition humaine en raison de l'effacement des repères culturels, religieux ou idéologiques, le manque de stabilité de l'individu dans la famille ou le travail ; à un moment où il y a perte de confiance dans les institutions ou le progrès scientifique et technologique, dans des sociétés et des Etats confrontés à une double dynamique, la mondialisation et le repli sur l'identité nationale, régionale ou religieuse, c'est dans l'histoire que nos contemporains semblent souvent chercher les réponses à leurs angoisses et qu'ils expriment leur quête du bonheur.

C'est ainsi à nous-mêmes que les célébrations devenues auto-célébrations nous renvoient. Malgré la volonté du politique de donner à la Nation une mémoire commune fondée sur une histoire réécrite et théâtralisée, les célébrations contribuent par les affrontements mémoriels et les débats et passions qu'elles suscitent à la fragmentation du corps social, chaque groupe ayant son histoire et ses propres commémorations.

« Alors, pour la première fois dans cette campagne, je m'enorgueillis des hommes qui avaient tué mes frères » écrit Lawrence, dans *les sept piliers de la sagesse*. L'historien doit toujours préférer la recherche de la vérité aux certitudes, les demi-teintes au blanc ou au noir, même au risque de faire naître le scepticisme. Il peut ainsi nous aider à faire ce travail du deuil des mythes, des hontes et mensonges qui peuplent notre mémoire.

Selon Edgar Morin, « Celui qui oublie les erreurs du passé et qui n'a pas cherché à en connaître les causes est condamné à les recommencer ». Nous préserver des simplications et du manichéisme qui nourrissent haine et intolérance, telle est, sans doute, la meilleure contribution de l'historien et de l'histoire à cette recherche passionnante qui devrait être la nôtre, celle des voies de l'avenir.

Arnaud Coignet
maire-adjoint
chargé de la Culture

Trône de l'Empereur

d'ailleurs presqu'un siècle plus tard, en 1634, sur la carte universelle hydrographique du Dieppois Jean Guérard, le Japon représenté comme une île à la forme découpée mais orientée est-ouest ! (3). Cependant, si l'ouvrage nous dévoile des us et coutumes et des paysages très pittoresques et précis, Jacob De Meurs est le premier à dire qu'il ne sait pas quelle est l'étendue de ce pays et si c'est une île ; *« ce qu'il y a de plus certain c'est ce que nous apprennent les Ambassades de la Compagnie des Indes Orientales à la Cour de l'Empereur. »*

En ce qui concerne l'organisation politique il faut savoir que c'est l'établissement du shogunat Tokugawa à Edo (future Tokyo) du début du XVIIe siècle jusqu'en 1867-1868 date à laquelle le shogun (généralissime) doit démissionner et l'empereur est remis sur son trône. C'est en effet en 1603 que **Yeyasu Tokugawa reprend le titre de shogun et installe sa capitale à Edo**. *«... Tout en respectant la fiction immémoriale de la suprématie impériale et en se contentant du titre de shogun, c'est à dire « généralissime » de l'armée de l'empereur, ils (les shoguns) surveillent étroitement la cour de Kyoto. Officiellement cependant, ils reconnaissent en l'empereur le dépositaire ultime de la légitimité étatique... »* (4).

Pour mieux contrôler les daimyos, les grands seigneurs du Japon, un système de résidence obligatoire à la cour du shogun est mis en place. *« Cette pratique, connue sous le nom de Sankin-kotai ou système de résidence alternée, consistait à obliger les daimyos à passer une année sur deux à Edo et à y laisser en permanence leur femme et leurs enfants en otage... Le déplacement de ces étonnantes processions était un spectacle courant de la vie quotidienne, en particulier sur la route qui relie Kyoto à Edo et que l'on appelle le Tokaido ».* (5).

Ce livre contient donc *« plusieurs choses remarquables arrivées pendant le voyage des Ambassadeurs ; et de plus, la description des villes, bourgs, châteaux, forteresses, temples et autres bâtiments : des animaux, des plantes, montagnes, rivières, fontaines, des moeurs, coutumes, religions et habillements des Japonais ; comme aussi leurs exploits de guerre, et les révolutions tant anciennes que modernes que ces peuples ont essuyées. Le tout enrichi de figures dessinées sur les lieux, et tirées des mémoires des Ambassadeurs de la Compagnie ».* L'objectif n'étant pas ici d'illustrer cette liste exhaustive mais plus d'évoquer quelques morceaux choisis notamment sur la religion, dans la première partie qui concerne le voyage des Ambassadeurs hollandais de Nauguesaque à Edo ; Frisius et Broekhorft en 1649. Ces deux derniers font donc partie d'une caravane, à une étape du parcours, de trois cents personnes et 128 chevaux ; **il y avait parmi eux cent valets pour porter les présents** qui consistent en un navire d'argent, un miroir extraordinaire et autres choses rares... Sur le chemin ils décrivent évidemment la végétation et s'attardent particulièrement sur les cèdres qui atteignent des tailles gigantesques ; bien souvent quatre hommes ne suffisent pas à en faire le tour. Le fruit du cèdre est présenté comme échauffant fort, guérissant de la toux, de l'asthme, de la chaude-pisse, et dont l'huile préserve de toutes bêtes venimeuses quand on s'en est frotté le corps. Les Japonais regardent comme une grande merveille de voir les statues faites dans ce bois suer. Ils ne savent pas que l'air humide attire l'huile contenue en son sein. Et les statues sont nombreuses en ce pays et plus précisément dans les temples. A Nauguesaque les cèdres sont utilisés pour les piliers des temples qui sont entièrement faits de bois avec des tours admirablement bien taillées et dorées. Ils sont décorés de sculptures de dragons à l'extérieur et de figures de géants horribles à l'intérieur devant lesquelles se prosternent les Japonais, après quoi ils jettent dans des bassins des pièces de cuivre appelées kassies.

Chariot des dames faisant partie du cortège

Le livre contient de multiples estampes de ces édifices religieux qui sillonnent le chemin parcouru par les ambassadeurs, dans ce pays où le bouddhisme ne laisse pas la place au christianisme.

Les eaux de l'enfer ou comment se débarrasser des chrétiens. *« Les Japonais usaient dans la punition des chrétiens de certaines eaux nommées Singoc, c'est à dire des eaux infernales, ainsi nommées à cause qu'elles sont extrêmement bouillantes et soufrées. Ces eaux coulent d'une montagne et*

rapidité, qu'on ne peut les voir ni entendre qu'avec quelque sorte d'effroi. C'était à ces eaux infernales que l'on menait tous les Chrétiens de la ville d'Arima. Si-tôt qu'ils y étaient, on commençait par les faire dépouiller tout nus ; ensuite on les plongeait peu à peu dans cette eau, jusqu'à ce qu'ils eussent abjuré la créance des Jésuites, et lorsqu'il s'en trouvait, qui aimaient mieux mourir que d'embrasser leur ancienne foi, on les jetait pieds et mains liés du haut de la montagne en bas, d'où tombant dans cette eau bouillante, ils étaient bientôt étouffés. » En ce qui concerne les habits des Japonais, ils ne sont guère différents des hommes et des femmes ; ce sont des robes longues portées jusqu'aux genoux. Pour la robe, des femmes japonaises dites de qualité, elle est ample et d'une étoffe précieuse brodée d'or, et sous cette robe elles en portent jusqu'à huit ou neuf autres qui vont traîner par terre. Elles revêtent également une écharpe qui croise sur la poitrine, une ceinture brodée d'or et d'argent et elles tiennent un éventail peint et doré aux motifs d'oiseaux et de fleurs. Mais revenons à la religion : **trois sectes principales sont présentées par les auteurs :** celle de Xensus qui a pour idole Chamis à l'honneur de laquelle ils fondent des temples. Ils ne croient point qu'il y ait une autre vie après celle-ci, non plus que des peines ni de récompense pour les bonnes ni pour les méchantes œuvres ; ce sont les *bonziens* qui soutiennent cette opinion. Une deuxième secte qui adore l'idole Omyto vulgairement appelée Amida, soutient quant à elle l'immortalité de l'âme et qui met une autre vie après celle-ci ; l'âme passant après la mort d'un corps à l'autre, de celui d'un homme à celui d'une bête ou d'un arbre… Il y a enfin une troisième secte au Japon, qu'on appelle Foqueux, leur idole s'appelle Xaca, religion apparemment se rapprochant de l'Idolâtrerie des Chinois, de leur divination et de leur magie…

L'Idole Canon sortant à moitié de la gueule d'un poisson

Massacre des Crétiens dans les eaux bouillonnates de Singoc

A leur arrivée à *Osacca* les ambassadeurs découvrent **le temple des diables dans lequel les Japonais, disent-ils vont adorer une affreuse statue à quatre bras et à la tête de sanglier coiffée d'une couronne de diamants**. Les Japonais, ajoutent-ils, honorent les diables et leur font toutes sortes d'offrandes et de cultes religieux afin qu'ils ne leur fassent point de mal. *« Les Indiens Occidentaux ont le même sentiment et font pour la même raison plus d'honneur à leur Diable Vitzliputzli qu'à leurs Dieux. »*

On décrit également le temple de *Canon*, *« l'idole de Canon est dans ce temple ; il vivait, il y a deux mille ans selon l'opinion des bonziens, qui sont les prêtres des Japonais, qui disent qu'il créa en ce temps-là, le Soleil et la Lune. On voit son corps, qui sort à moitié de la gueule d'un grand poisson. Il porte une fleur sur la tête, et il a quatre bras… il a devant lui une grande coquille faite de pierre, dont il sort la statue d'un jeune homme jusqu'à la moitié du corps, qui tient les mains jointes pour adorer Canon, qu'il regarde… A la droite il y a un théâtre élevé, fait en forme d'autel, sur lequel on voit quatre statues avec les mains jointes… Les Bonziens ne veulent pas dire ce que signifient ces quatre statues et cette coquille… »*

Avant d'arriver à Edo, la caravane passe par Oudauro, où il y avait eu un tremblement de terre très peu d'années auparavant et *« ce qui cause ces tremblements dans l'opinion des Japonais, c'est disent-ils, un monstre marin, lequel frappant le rivage avec sa queue, fait mouvoir et trembler la terre ».*

Les Ambassadeurs nous étonnent sans cesse en citant les différentes croyances rencontrées sur leur chemin, chemin sur lequel se croisent la pauvreté des plus démunis et la magnificence des riches et des princes. On passe ainsi d'un extrême à l'autre sur la façon d'enterrer les

morts ; en les jetant sur le fumier ou en les incinérant après tout un cérémonial au cours duquel les cendres sont placées dans une urne pendant une semaine dans la chambre du défunt puis les bonzes les enterrent sous une pierre carrée sur laquelle est écrit le nom du dieu pour lequel le défunt avait le plus de dévotion. A un autre moment les Ambassadeurs passent à côté de quelques barraques de lépreux et croiseront un plus tard un cortège princier comme celui de la nièce de l'empereur se rendant à Miaco pour y aller épouser un seigneur… « *Sa suite était nombreuse et de plus extrêmement leste. Entr'autres elle était escortée d'une longue file de Gentilshommes, tous montés à l'avantage, et sur* ***des chevaux dont les brides étaient semées de pierreries, et les selles en broderies d'or****. Les domestiques avaient des livrées magnifiques ; et des soldats qui étaient aussi en grand nombre, les uns portaient l'arc et la flèche, d'autres le mousquet, d'autres la picque.*

Pour les chariots des dames qui faisaient partie du cortège, ils ressemblent à des châteaux tant ils étaient vastes et pompeux. Les uns étaient traînés par des boeufs, et d'autres par des chevaux, que des valets menaient par la bride faite de chaînons de vermeil doré. Ces chariots n'étaient qu'à) deux roues […] Aux quatre coins de l'Impériale faite en forme de pavillon, il y avait autant de dragons à gueule béante et fort beaux. […]. ***Ce train faisait une si longue file, et occupait tant de chemin, que les ambassadeurs qui s'arrêtèrent à le voir passer, y employèrent plus de trois heures****.* »

A leur arrivée à Edo, nos deux ambassadeurs attendent deux mois avant d'être reçus par l'Empereur ! Une longue description du palais impérial avec ses jardins est faite dans le livre accompagnée d'une gravure. Le palais impérial est environné de trois remparts admirables. Le corps de garde se compose de 3000 hommes !

La Déesse Pussa

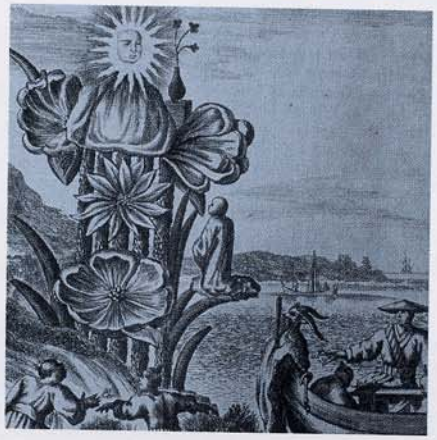

Pêcheurss du Japon

Derrière la troisième porte des remparts on découvre le spectacle d'un magnifique jardin qui, sur la gauche, se termine par une colline sur laquelle est construit le temple de l'empereur. La façade de l'appartement de l'empereur est constitué d'un grand pavillon flanqué de deux autres semblables ; chacun ayant neuf étages se terminant par une pyramide en haut de laquelle dominent deux gros dauphins couverts de plaques d'or.

Citons ici pour terminer que la table de l'empereur et de ses concubines lui coûtent 4.000.000 de livres par an et pour sa garde il dépense encore 10 tonnes d'or ; de sorte que les grands et **les seigneurs du pays, la cour et sa milice coûtent tous les ans 28435 tonnes d'or à l'empereur.**

Les Hollandais ne seraient peut-être jamais allés au Japon s'il n'y avait pas eu les conflits entre l'Espagne qui avait interdit tout commerce dans ses ports avec les Provinces Unies dont faisait partie la Hollande. Ce royaume d'Espagne était à l'époque le « *magasin des marchandises des Indes* ». Il fallut donc bien pour les Hollandais se lancer dans les expéditions maritimes vers les Indes orientales. La tentative fut payante car ils eurent rapidement le contrôle des mers dans cette partie du monde ; en commençant par Java, c'est à Batavia fortifiée (actuelle Djakarta) que s'installa le Chef de la Compagnie hollandaise. La présence hollandaise en Extême-Orient permettra d'exporter vers la Hollande « ***entre 1607 et 1682 un nombre de pièces de porcelaine estimées à plus de 12 millions…*** » (6)

(1) sources : Barbara de Goederen, Département des Fonds Spéciaux à la Koninklijke, le 12 août 1997.
(2) Un fac-similé de ce portulan de Desceliers se trouve au Château-Musée de Dieppe.
(3) Une copie du XIXè siècle de ce planisphère de Jean Guérard se trouve au Château-Musée de Dieppe.
(4) et (5) tirés du livre, Histoire du Japon et des Japonais, des origines à 1945 *d'Ewin O. Reischauer.*
(6) page 260 du livre Les Portulans *Michel Mollat du Jourdin et Monique de la Roncière.*

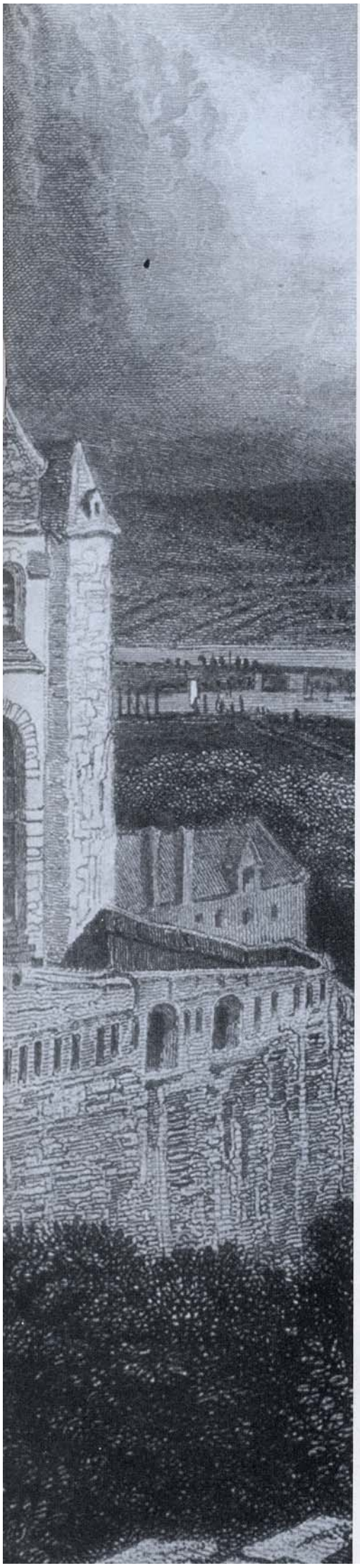

François Lefebvre
Etudiant en D.E.A.
d'Histoire socio-culturelle
à l'Université de Rouen

Les voyages passionnés de Chateaubriand à Dieppe

"Ici vous m'avez vu sous-lieutenant au régiment de Navarre, exercer des recrues sur les galets ; vous m'y avez revu exilé sous Bonaparte ; vous m'y rencontrerez de nouveau lorsque les journées de juillet m'y surprendront"

Chateaubriand (François-René)
Mémoires d'Outre Tombe, XIII-2.

La première venue de Chateaubriand à Dieppe, est sans doute datable de 1789. En effet, l'année de la première visite du mémorialiste avancée dans les Mémoires d'Outre-Tombe comme étant 1787 semblerait erronée[2] ; d'abord reprise dans les écrits de premiers biographes comme l'Abbé Clergeau et M. Villemain,[3] ensuite dans les annotations de Pierre Riberette dans *la correspondance générale* et plus récemment dans l'ouvrage régional de Claude Leroy.[4] Le régiment de Navarre auquel le sous-lieutenant appartenait ne serait venu à Dieppe qu'en 1789. L'étude réalisée par l'Abbé Gilles en 1913[5] apporte quelques éclaircissements sur ce point. Les archives municipales de la ville[6] à travers les rôles de logement des troupes montrent bien l'arrivée du régiment de Navarre le 9 septembre 1789 en remplacement de celui du Béarn présent à Dieppe depuis le 2 septembre 1787. La troupe de Chateaubriand resta à Dieppe jusqu'au 9 janvier 1790.

Durant cette période deux lieutenants sont venus en garnison pour une période de trois mois ce qui pourrait correspondre au courrier écrit le 6 octobre 1814 à monsieur et madame de Duras, mentionnant un séjour de trois mois à Dieppe. De même, il aurait également pu assister à la levée des redevances féodales qui devait se dérouler au début du mois de janvier 1790[7] : *" Pensez aussi que j'ai habité Dieppe trois mois ; que je me suis promené souvent du haut des falaises de la côte, que j'ai appris à faire l'exercice sur les galets de la grève, et que, tandis que le caporal me disait : " charge en quatre temps ! arme à gauche !...je regardais avec des yeux d'envie la vague qui se brisait sur la rive..."*.[8] L'épistolier reconnaît à demi-mot le peu de convictions concernant sa carrière militaire et atteste de son attirance pour les voyages. En outre, son éducation politique n'est à l'époque pas encore réellement faite. *"je travaillais à la manœuvre; on me confia des recrues que j'exerçais sur les galets au bord de la mer : cette mer a formé le fond du tableau dans presque toutes les scènes de ma vie"* [9]. Ayant pratiqué les armes uniquement sur une période d'un mois à Cambrai, son premier séjour à Dieppe correspondit en fait à ses véritables débuts dans l'armée.[10]

Entre les débuts de sa "carrière de soldat" et son deuxième rendez-vous à Dieppe, il voyagea en Amérique (1791) ; il en revint en 1792, puis émigra à Londres en 1793 jusqu'au début du XIXe siècle. De par ses visites régulières, Chateaubriand fit de Dieppe un lieu de prédilection. Ses mémoires font même état d'un voyage imaginaire en 1812 qui aurait eu lieu lors de son exil imposé par Napoléon.

Il profita de cette chimère pour exprimer ses sentiments sur la Cité : *" habiter cette ville, de briques dans ses maisons, d'ivoire dans ses boutiques, cette ville à rues propres et à belle lumière, c'était me réfugier auprès de ma jeunesse. Quand je me promenais je rencontrais les ruines du château d'Arques, que mille débris accompagnent "*. La mer lui faisait revivre ses différents voyages à travers le Monde et lui rappelait son enfance bretonne : "*...Lorsque je restais chez moi, j'avais pour spectacle la mer; de la table où j'étais assis, je contemplais cette mer qui m'a vu naître, et qui baigne les côtes de la Grande-Bretagne, où j'ai subi un si long exil : mes regards parcouraient les vagues qui me portèrent en Amérique, me rejetèrent en Europe, et me reportèrent aux rivages de l'Afrique et de l'Asie.*" [11]

Au cours de la décennie 1820, Chateaubriand fit deux fois le voyage pour se rendre à Dieppe. La première fois pour raison de santé, la seconde pour y rencontrer en catimini Cordelia de Castellane alors qu'il était ministre des Affaires étrangères.[12] C'est à cette même époque que madame la duchesse de Berry venait à Dieppe. Les activités de ces deux personnalités n'étaient d'ailleurs pas si éloignées et émanaient d'une passion commune : leurs promenades en bateau sur la rivière d'Arques et les visites des ruines du Château étaient à la fois révélatrice d'une même identité royaliste mais aussi d'une pratique de la vie mondaine.[13] Le prosateur ne dissimulait pas son amitié pour la duchesse même s'il désapprouvait parfois les actions violentes qu'elle menait.[14]

Chateaubriand était à Dieppe avec Madame Récamier lorsqu'il apprit les ordonnances le 27 juillet 1830. Surpris, le monarchiste repartit aussitôt pour Paris. De retour en 1835 le "génie du romantisme" profita de son séjour pour continuer ses Mémoires et passer de véritables vacances avec sa compagne Juliette.[15] Vers la fin de sa vie en juillet 1847, il accomplit un ultime passage en Normandie malgré une paralysie prononcée.

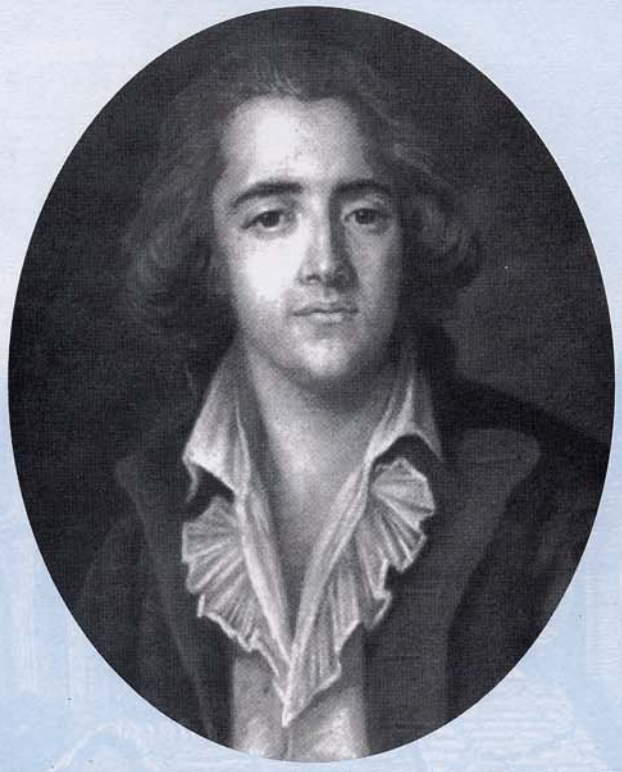

Portrait de Chateaubriand.
A.L. Girodet-Trioson

Homme de lettres et homme politique le Vicomte François-René de Chateaubriand ne fut pas seulement un ardent défenseur de la monarchie légitimiste. Il contribua, en écrivant *le Génie du Christianisme* en 1802, à la fondation de la critique historique en montrant l'influence du milieu sur les hommes. A la fois passionné et partagé, progressiste et traditionaliste, Chateaubriand défendit concurremment et paradoxalement le catholicisme inquisitorial et les libertés publiques jusqu'aux derniers instants de sa vie, en juillet 1848.

1) Cette année voit le jour une réflexion sur le cent-cinquantenaire de la mort de François-René de Chateaubriand. C'est l'occasion, de nous rappeler que l'œuvre et la vie de l'écrivain ont témoigné d'un certain attachement pour la ville de Dieppe. Pour en savoir plus sur le programme de l'Année Chateaubriand en Bretagne : http://www.combourg.com.

2) Mémoires d'outre-tombe. Yvan Leclerc, Professeur à l'université de Rouen, reprend cette même date apocryphe de 1787. Leclerc (Yvan), "Chronologie", *Magazine littéraire*, n°366, Juin 1998, pp.18-24.

3) M. Villemain, *M. de Chateaubriand, sa vie, ses écrits, son influence littéraire et politique sur son temps*, Paris, Michel Lévy, 1854. p.28.

4) Leroy (Claude), *Promenade en Normandie sur les pas de Chateaubriand*, C. Corlet, 1995.

5) Gilles (A.), "Chateaubriand à Dieppe", *Bulletin des Amys du Vieux Dieppe*, 1913, pp.95-103.

6) Archives Municipales de Dieppe, séries EE3 et EE6.

7) Gilles (A.), Op.Cit., p.96.

8) Lettre adressée à M. et Mme de Duras le 6 octobre 1814.

9) Chateaubriand (François-René de), *Mémoires d'outre-tombe*, Livre IV, Chap. X.

10) Dusiquet (R.), "Chateaubriand et madame Récamier à Dieppe", *Bulletin des Amys du Vieux Dieppe*, 1952, pp.9-14.

11) Chateaubriand (François-René de), *Mémoires d'outre-tombe*, Livre I, Chap. VI.

12) Cordélia de Castellane était la femme d'un maréchal de France. Délaissée par son mari elle partagea ses amours entre Mathieu Molé, Horace Vernet et Chateaubriand.

13) Taillandier (Isabelle), *La villégiature à Dieppe sous la Restauration : une pratique aristocratique*, Luneray, Bertout, 1990.

14) Chateaubriand (François-René), *Mémoire sur la captivité de madame la duchesse de Berry*, Paris, Le Normant, 1833. Cote fonds ancien : Db 46.

15) Il profita aussi de son séjour pour continuer la traduction du paradis perdu de Milton. Dusiquet (R.), Op.Cit, p.12.

Les Normands et la mer

un cd-rom de navigation hypertexte

Les élèves de CM2 de l'école Paul Bert (classes de MM. Patrick Michel, Laurent Poppeschi et Olivier Poullet) viennent de produire un cd-rom intitulé « Les Normands et la mer ». (le projet initial s'appelait « le huguenot et le sauvage », commémoration de l'Edit de Nantes oblige). Ils ont sélectionné, étudié puis commenté de nombreux documents des archives locales ou régionales, des pièces de collection du château-musée. Ils ont ainsi mis en scène la Floride huguenote de Jean Ribault et de Laudonnière (1562-1564-1565), l'épopée des frères Parmentier partis de Dieppe en 1529 pour rejoindre Sumatra, les quatre voyages verrazaniens vers le Nouveau Monde, les portulans de 1546 et 1550 de Pierre Desceliers, cartographe dieppois, de nombreux documents, gravures, vues de Dieppe aux 16 et 17è siècles comme celle de Belleforest (1575), celles de Gomboust, de de Jonghe ou de de Sylvestre. Jehan Ango n'est pas oublié ainsi que les techniques de navigation, les nefs du XVIè siècle. Des centaines de liens hypertextes avec insertions de sons, de fenêtres pop up ainsi qu'un système de recherche par mots clés permettent de naviguer entre les différents thèmes.

Après ce premier pas dans les Nouvelles Tehnologies de l'Information et de la Communication, les élèves de Paul Bert travailleront l'an prochain sur un projet : « Dieppe du XIVe au XXe siècle, lectures hypertextes d'une ville ». Peut-être les découvrerez-vous aussi sur leur futur site Internet ?

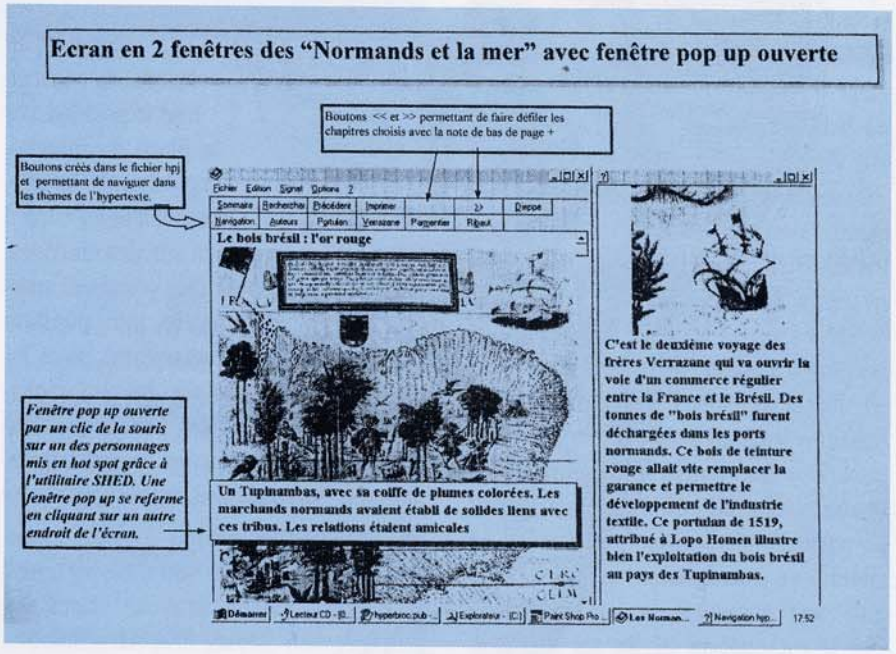

31 procès à Dieppe au XVIIIe siècle

Olivier Poullet

Prostitution, tapage nocturne, troubles de l'ordre public, démence, avortement…

Le paquet C de la 2e classe du Répertoire Langlois des archives locales contient 31 liasses de procès instruits à Dieppe entre 1716 et 1770. Ces pièces d'archives sont une mine de renseignements sur la vie intime des Dieppois, les métiers des petites gens, la misère, les tripots.

Dix-huit ont pour objet des plaintes pour tapage, insultes à des représentants de l'ordre ; onze liasses sont des poursuites contre des tenanciers de lieux de débauche, des filles prostituées, du libertinage ; et enfin deux pièces concernent des cas de démence. Les peines encourues étaient la plupart du temps le carcan avec exposition sur la place du marché, l'expulsion de la ville, l'internement à l'hôpital et bien sûr des amendes. La récidive entraînait automatiquement une punition corporelle notamment pour les prostituées. Outre les interrogatoires, les pièces des procès contiennent les témoignages, les confrontations, les recollements, les réquisitoires, les prises de corps.

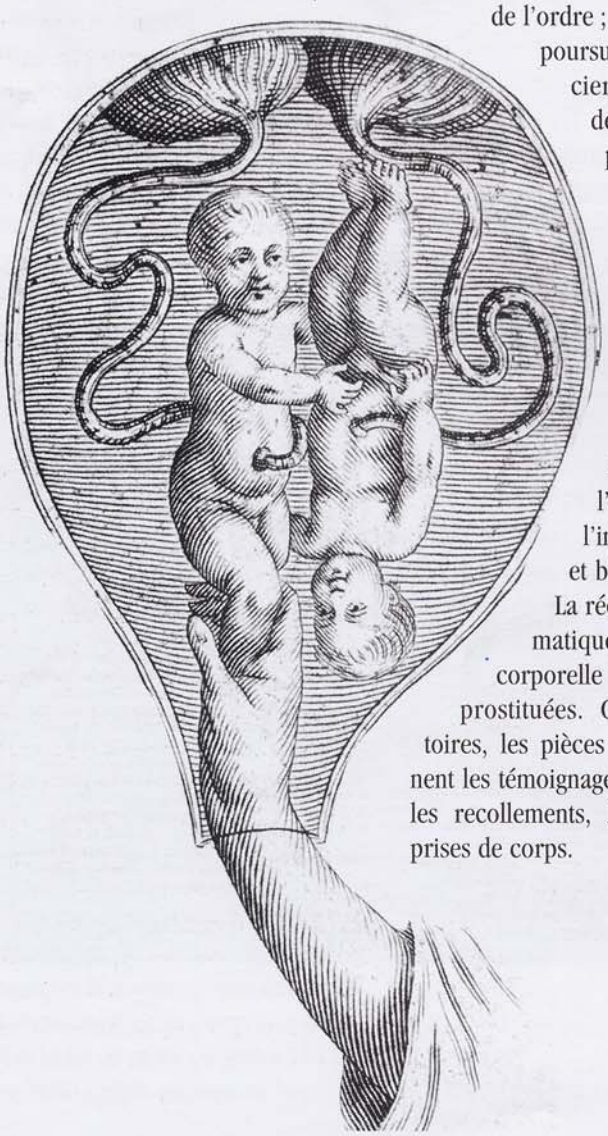

Parmi les procès pour « tapage, trouble de l'ordre public » il en est un qui est d'actualité en ce quatrième centenaire de l'édit de Nantes. Il s'agit du procès de la nommée Dauphin, épouse Gosselin, poissonnière et poursuivie pour « irrévérence commise devant le Saint Viatique » (1738). Notre poissonnière a refusé de se prosterner devant le Saint Viatique (St Sacrement porté en procession auprès des malades) place de la Poissonnerie. Il faut dire que ladite Dauphin faisait partie de « la Religion Prétendue Réformée ». En tant que protestante, elle fut molestée avant d'être transportée à l'Hôtel de Ville par les sergents de ville. Elle fut aussitôt jetée en prison à l'hôpital « jusqu'à ce que quantième il en ay esté ordonné ». Elle dut y moisir quelque temps.

Parmi les deux procès pour « démence ou perte d'esprit », il y a celui du nommé Larchevêque. Mythomane, il était persuadé posséder toutes les belles maisons de la ville. Il se sentait persécuté, était persuadé qu'on en voulait à sa vie, qu'on voulait l'empoisonner. Ne dormant plus, il tirait des coups de feu la nuit. Le procès des demoiselles Drouet est significatif des ravages du mysticisme, de la religion chez les faibles d'esprit. Demeurant rue d'Ecosse, elles étaient prises « *d'accès de folie et de frénésie* ». Elles s'enfermaient chez elles, brûlaient quantité de cierges et brandissaient un Christ en faisant des incantations à la Vierge et des processions interrompues par « *quelques singeries à la fenêtre* » de leur logement. Mandement fut accordé au Procureur du Roy pour « *s'aprocher des proches parents des Demoiselles Drouet* ». Sans doute furent-elles internées à l'hôpital, l'issue du procès n'est pas connue.

Les procès pour libertinage ou prosti

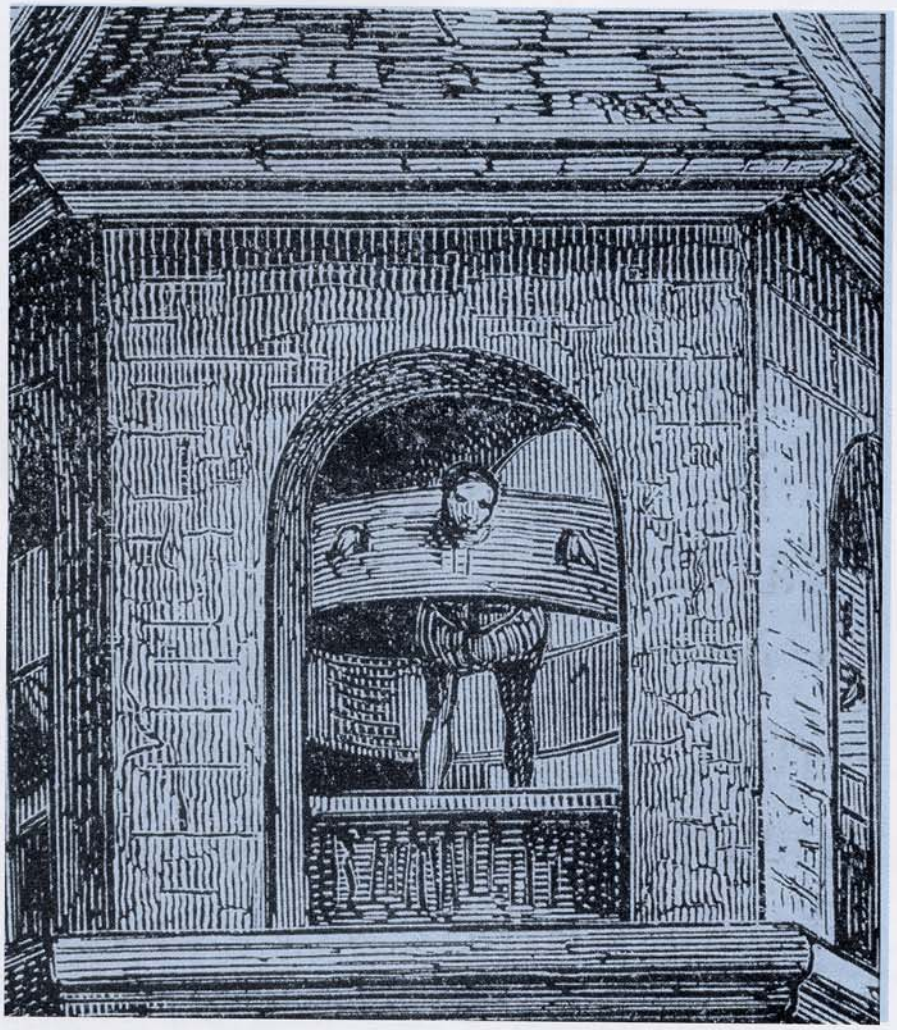

tution sont très divers. Il y a les procédures contre les tenanciers de lieux de débauche comme les époux Bouvier, aubergistes au Louvre, les époux Guibert ou Raimbu au Pollet. On trouve aussi des plaintes pour tentatives d'entraîner des jeunes gens sous les arcades pour les débaucher. Les prostituées sont nombreuses à être poursuivies (une simple dénonciation suffit) et condamnées souvent au carcan. Deux procès sont très particuliers :

1) En 1723, le procès de la veuve Lafosse « *qui menoit une vie libertine* » défraie le chronique. En fait, elle est accusée d'avoir avorté.

2) En 1716-1717, le procès Baril dit « Duval », sculpteur sur ivoire qui est poursuivi pour avoir fabriqué et vendu des « *objets infâmes, impudiques, en ivoire ou en os destinés aux femmes indisposées ou aux religieuses* ».

Le procès de la veuve Lafosse, demeurant rue de la Pelleterie (actuelle rue St Jacques) est en fait le procès de la "misère sexuelle", de la misère tout court. La veuve Lafosse, ramandeuse, mère d'un jeune garçon a une relation avec un homme marié (nommé Adam), ouvrier en « boitte ». Le petit garçon vient prévenir les voisines que sa « *mère se mouroit pleine de sang* ». On va quérir Marguerite Vion « obstétrice » (sage-femme) femme de Simon Lattier maître-chirurgien qui a déclaré : « *qu'elle l'a trouvée moribonde sur son lit, baignée de sang et l'ayant visitée pour voir la cause de la perte de sang elle auroit trouvé « un faux crime » qu'elle auroit tiré de son corps et mis sur son assiette le faisant remarquer à plusieurs femmes voisines...* » Plusieurs femmes témoigneront de « *l'espèce d'arrière-faix (placenta-foetus) que l'on auroit tiré de son corps puis jeté au feu après qu'on l'eut fait voir sur une assiette* ». En fait, la veuve Lafosse est accusée d'avoir avorté, provoqué une « fausse-couche ». Son compagnon « Adam » ne sera même pas entendu au procès. Aucune condamnation ne figure dans les pièces du procès. Sans doute la pauvre ramandeuse est-elle morte avant la fin de la procédure.

21 pièces constituent le procès « *Baril, sculpteur sur yvoire en 1716, ayant 32 ans et demeurant sous la Halle au Lin* » (actuelle rue Sainte-Catherine).

De nombreux témoins l'accusent d'avoir fabriqué des « *objets impudiques représentant le sexe de l'homme* ». Le témoignage de la femme Pouchin est très précis quant à la forme, la grosseur, le prix les effets attendus et obtenus, les usages possibles des « *ces figures impudiques et lascives* ». Ledit Baril essaiera bien de se défendre en arguant que ces objets sont destinés aux médecins pour illustrer les effets des maux vénériens. Mais que faire contre neuf témoins à charge ? Les faits étaient graves, des religieuses étaient mises en cause. Le curé de Saint Jacques « *ne se laissa pas abuser* ». Le Sieur d'Ancourt et Pierre Chambeil, Prevost de la salle de danse jouxtant l'atelier de Baril voulaient voir déguerpir l'encombrant sculpteur. Emprisonné à la geôle, Baril fut condamné au carcan et exposé sur la place du marché. Il fut ensuite banni avec interdiction de revenir à Dieppe. Que sont devenues les pièces impudiques et lascives ? Servent-elles encore à divertir ou les retrouverons-nous dans les collections du château-musée, voire dans quelque congrégation religieuse ?

Elizabeth Guého

Coupe du monde de push-ball, Dieppe a toutes ses chances!

- Avez-vous déjà pratiqué le push-ball?
- Comment dites-vous, le football?
- Non, non, le push-ball
- C'est un jeu américain, je présume!
- tout à fait
- Et alors, ça se joue comment?
- Sur un terrain de football traditionnel, vous devez pousser la balle jusque dans les buts, puis la faire passer au-dessus d'une barre transversale, placée à 2m40 du sol.

- Pourquoi ne pas taper dedans avec le pied ? un ballon c'est petit, le sol est bas, ce doit être fatigant

- Fatigant ça l'est, mais pour une toute autre raison, la balle de push-ball mesure 1m20 de diamètre et pèse 12kg

- Je comprends mieux; et à Dieppe, nous pourrons assister à un match?

- Certainement! Il n'y a en France que 2 équipes civiles qui pratiquent ce jeu, l'Association sportive Michelin de Clermont-Ferrand et notre club le Cercle sportif dieppois, ainsi que 2 équipes militaires du Centre aéronautique de Saint-Cyr, sous le commandement du Capitaine Conscience. dailleurs la prochaine démonstration aura lieu le 12 décembre, cela se passera sur la pelouse de l'Hôtel Royal et le compte-rendu du match paraîtra dans la Vigie

- *La Vigie*! mais ce journal s'appelle *Les Informations dieppoises* depuis 1944

- Ah oui, j'ai oublié de vous dire que tout cela se passait en 1922 et que depuis on n'a plus jamais entendu parler du push-ball. Dommage Dieppe avait toutes ses chances!!

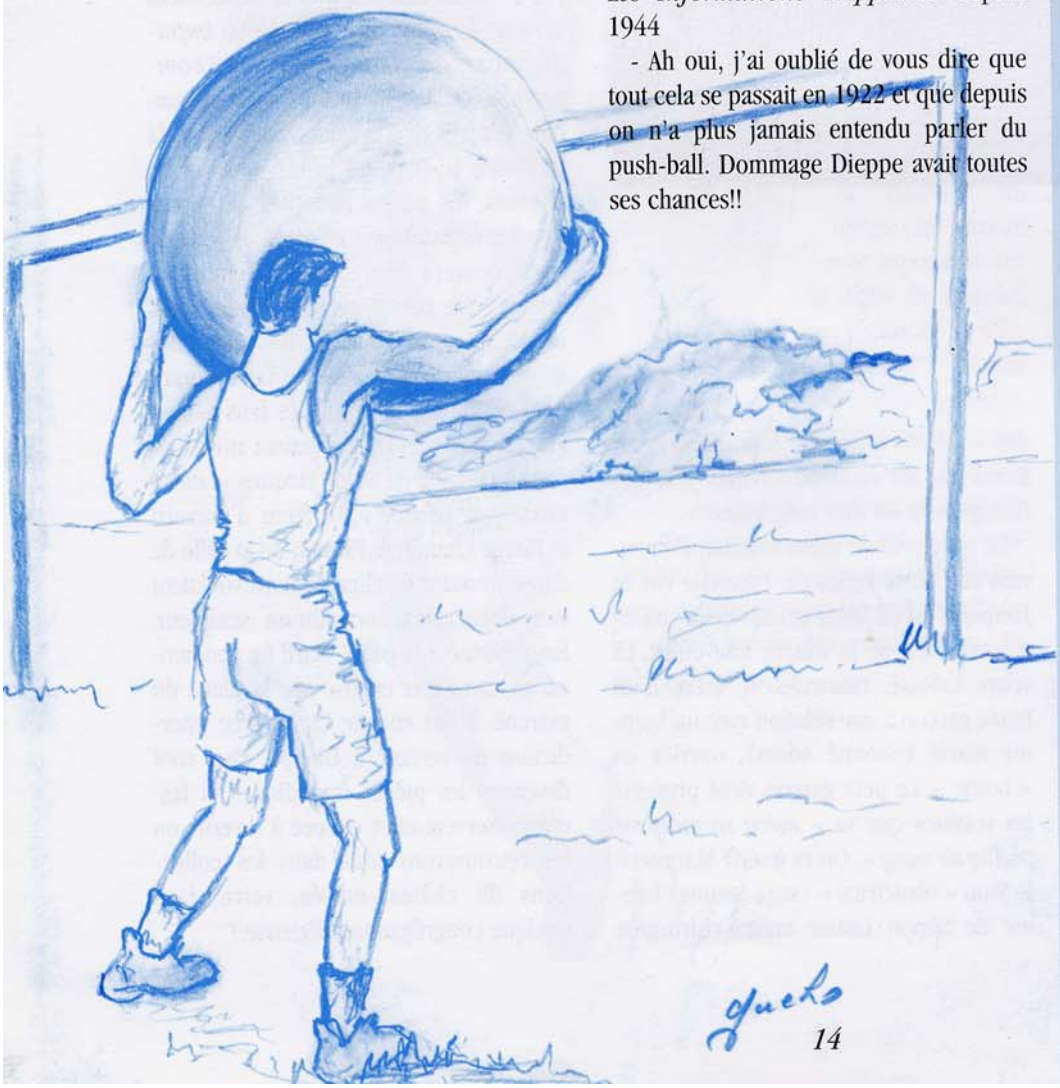

EXPOSITIONS ANIMATIONS

L'école Paul Bert primée

Le Prix d'Histoire Consulaire a été remis le 19 mai dernier à Paris lors de l'Assemblée des Chambres Françaises de Commerce et

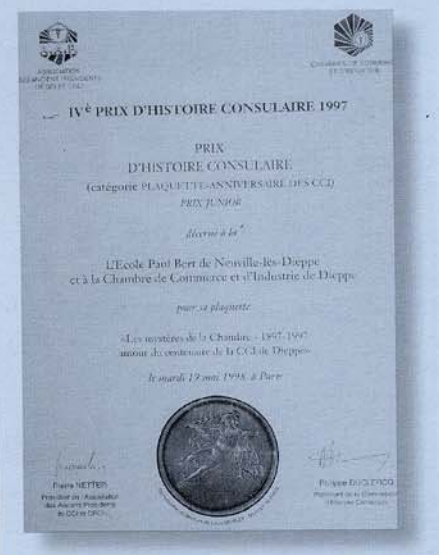
IVe PRIX D'HISTOIRE CONSULAIRE 1997

PRIX D'HISTOIRE CONSULAIRE (catégorie PLAQUETTE-ANNIVERSAIRE DES CCI) PRIX JUNIOR

décerné à la

L'Ecole Paul Bert de Neuville-lès-Dieppe et à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Dieppe

pour sa plaquette

«Les mystères de la Chambre - 1947-1997 autour du centenaire de la CCI de Dieppe»

le mardi 19 mai 1998, à Paris

d'Industrie (ACFCI). Ce prix, remis pour la quatrième fois, a été créé en 1991 par l'Association des anciens présidents, le président actuel est Pierre Netter, a entendu en instituant ce prix, contribuer à améliorer la connaissance du passé en utilisant les archives des CCI et CRCI. Le Président de la commission d'histoire consulaire Philippe Duclercq a présidé le jury. Il est composé de 3 anciens présidents de CCI ou CRCI ; de 3 historiens professeurs d'Université et de 3 anciens directeurs généraux.

Qui pouvait donc participer ? La revue d'Histoire Consulaire précisait : « Le IVè prix d'histoire consulaire pourra couronner un ouvrage traitant de l'histoire des CCI ou une recherche d'histoire économique réalisée à partir d'archives consulaires. Un prix spécial sera réservé aux publications d'ordre historique éditées par les CCI ou les CRCI à l'occasion de l'anniversaire de leur création. D'autre part, les étudiants pourront concourir dans une catégorie « jeunes chercheurs », réservée aux mémoires de maîtrise ou de DEA et aux thèses « nouveau régime ».

Des instituteurs qui relatent un projet mené avec les élèves à partir d'archives venant de la CCI et du Fonds ancien de la Ville de Dieppe était une « première » !
Les membres du jury ont pris l'initiative de créer cette année un « Prix Junior » dans la catégorie « Plaquette-Anniversaire des CCI ». Celui-ci a été décerné à l'école Paul Bert et à la CCI de Dieppe pour la brochure « Les Mystères de la Chambre ».
Patrick Michel l'un des coauteurs

Jean-Paul Noury, Président de l'ACFCI (à gauche sur la photo) félicite Patrick Michel (à droite sur la photo) au centre Jean-Paul Lalitte, Président de la CCID.

(avec Sophie Tauvel-Mocquet, Laurent Poppeschi et Olivier Poullet) a reçu ce prix au nom de ses collègues et des élèves de l'école Paul Bert. Etaient présents le Président de la CCI de Dieppe Jean-Paul Lalitte, Gérard Hardy membre titulaire de la CCI de Dieppe, le Comité Directeur de l'ACFCI, le jury du Prix, les membres de la Commission d'Hsitoire Consulaire, Madame Conquet et les autres lauréats.

Rouen
Musée des Beaux-Arts
"Delacroix la naissance d'un nouveau romantisme"

du 5 avril au 15 juillet 1998
de 10 h à 18 h fermé le mardi et jours fériés. tél : 02 35 71 28 40

Dieppe
Château-Musée de Dieppe
Sculptures d' **Arnaud Maurer**
du 27 juin au 26 octobre 1998

Sens
Musées de Sens
Centenaire **Mallarmé**
du 28 juin au 28 septembre 1998
Palais Synodal :
Mallarmé et les «siens»

Orangerie :
Les échos de Mallarmé
Chapelle du collège Mallarmé :
Robert Philippe Barthez
Portrait conjugué
Musées de Sens :
Daniel Brandely
Prose pour Mallarmé

Fécamp
Palais de la Bénédictine
Bernard Buffet

du 23 juin au 20 septembre 1998
tél. 02 35 10 26 10

ACQUISITIONS

Médiathèque Jean Renoir
Fonds ancien et local

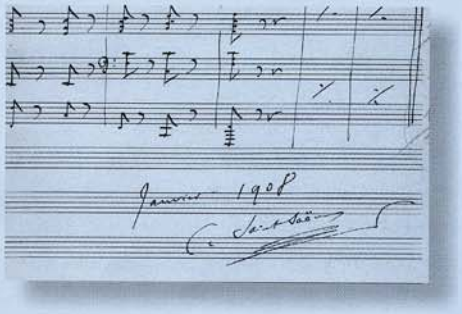

• **Un manuscrit autographe signé de Camille Saint-Saëns**, daté de janvier 1908 "Sur les bords du Nil"

• **Une lettre de la duchesse de Longueville**, datée du 27 décembre 1650, ornée de ses deux cachets de cire noire aux armes sur soie noire.

• **Une lettre de Louis-Philippe** adressée à son Ministre de la guerre et émanant de sa résidence royale d'Eu.

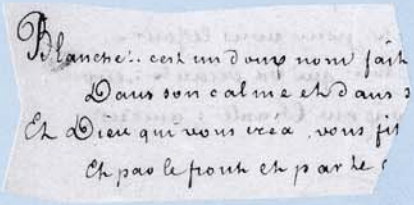

• **Un poème d'Alexandre Dumas** fils "Blanche" daté du 30 août 1843

• **Une lettre d'Albert Roussel**, destinée au Commissaire général de l'exposition universelle de 1936.